Certificat d'immatriculation

2247FC

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. EC-521-AJ — *B.* 10/05/2016

C.1 AFTRAL

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

46 AVN DE VILLIERS

75847 PARIS CEDEX 17

D.1 DIETRICH CAREBUS

D.2 RSBCAB2LE

D.2.1 M30ECHTC001W240

D.3 LD SB 12 — *E.* NLTRFTJ7L01000046

F.1	19000	*F.2*	19000	*F.3*	22500		
G	11700	*G.1*	11625				
J	M3	*J.1*	TCP	*J.2*	CA	*J.3*	CAR
K	e1*2007/46*1069*03						
P.1	6700	*P.2*	226	*P.3*	GO	*P.6*	18
Q		*S.1*	61	*S.2*		*U.1*	87
U.2	1725	*V.7*		*V.9*	595/2009*64/2012EURO6		
X.1	VISITE AVANT LE 09/11/2018						
Y.1	415	*Y.2*	285				
Y.3	0	*Y.4*	4				
Y.5	2.76	*Y.6*	706.76				

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Ludovic GUILLAUME

H

I 12/10/2018

Z.1 VÉHICULE ÉCOLE

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

EC-521-AJ 12/10/2018

2018EP99244

NLTRFTJ7L01000046

DIETRICH CAREBUS

AFTRAL

CRFRAEC521AJ9NLTRFTJ7L0100004601605103TCP<<<

CAR<DIETRICH<CAREBLD<SB<12<<<<<2018EP9924404

2M0436922615 6

IMPRIMERIE NATIONALE – OF46436 - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Signature

..... Date ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

EC-521-AJ

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S060J147 A 26/07/2023 EC-521-AJ	S060J147 A 09/01/2026 EC-521-AJ
S060J147 A 13/07/2025 EC-521-AJ	S060J147 A 11/07/2026 EC-521-AJ
S060J147 A 23/12/2026 EC-521-AJ	S060J147 A 10/02/2021 EC-521-AJ
S060J147 A 17/07/2024 EC-521-AJ	S060J147 A 14/01/2025 EC-521-AJ

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en (kW/kg) (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE) mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certificato di matricola; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобил; Certificat de înmatriculare.

2018EP99244

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante, (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

République Française
Ministère de l'Intérieur

Route de Biche - 67 340 INGWILLER

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES
N° 3825.16.145
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :	TCP	**Carrosserie :**	CAR
Marque :	DIETRICH CAREBUS	**Type :**	RSBCAB2LE

N°d'identification du véhicule : NLTRFTJ7L01000046

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	0	0	0	0	0	0	0	0
Assis	54	52	50	48	54	52	50	48
Sièges à assise relevable	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	0	0	1	1	0	0	1	1
Accompagnateur(s) obligatoire(s)	0	0	0	0	0	0	0	0
Debout	12	12	12	12	(b)	(b)	(b)	(b)
Nombre maximal de personnes pouvant être tranportées	67	65	64	62	55	53	52	50

(a) : Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.
(b) : Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHEES		TRANSPORT D'ADULTES			
		I	J	K	L
Conducteur					
Convoyeur					
Couchés					
Assis					
Accompagnateur obligatoire	couché				
	assis				
Autres personnes adultes (sauf convoyeur)	couchées				
	assises				
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées					

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé.
Les véhicules doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux affectés à un service visé à l'article 74.

Vitesse maximale 100km/h autorisée sur autoroute
Le véhicule est muni d'un ralentisseur en application de l'article 37
Le véhicule est équipé du dispositif de verrouillage prévu à l'article 51-1

Véhicule destiné au transport d'handicapé(s) en fauteuil(s) roulant(s)
Nombre de places handicapés en fauteuil(s) roulant(s) : 1 (2)
Véhicule avec des emplacements réservés pour personnes à mobilité réduite
Nombre de places assises, y compris les emplacements réservés : 54 (2)

Véhicule école : en transport de passagers, enlevez les doubles commandes et mettre en place le cache de protection

Fait à Ingwiller le **09/05/2016**

Le Constructeur ~~La DRIRE~~ (1)

(1) : Rayer la mention inutile

SAS AU CAPITAL DE 3.000.000 €
RC SAVERNE B 428 101 190
NAF 4519Z
Route de Biche - 67340 INGWILLER
✆ 03 88 89 40 16 - Fax 03 88 89 47 99

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005654620

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/06/2026	26016724

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

23/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S060J147**

(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL

(3) COORDONNÉES :
24 RUE THOMAS EDISON

60180 NOGENT SUR OISE
03.44.54.72.50

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 080J7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EC-521-AJ (F)	12/10/2018	10/05/2016

Marque	Genre	Carrosserie
DIETRICH CAREBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
NLTRFTJ7L01000046	M3

Type/CNIT	Energie
M30ECHTC001W240	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

198798

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Essieu 1, Essieu 2)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Droite Latéral)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Avant Droite, Droite Milieu)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule-école TCP

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=0.70m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 63% E2 : 56%
Déséquilibre (<20%) E1 : 15% E2 : 12%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 28%
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.9% D:-2.4% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-3.3% D:-1.9%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge:
Véhicules de transport en commun de personnes